



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La Ministre

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 8318 /MEE

Pirae, le 28 OCT. 2016

POSTES D'ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ A CONTRAINTES PARTICULIÈRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MIS AU MOUVEMENT 2017

Dans le cadre des opérations du mouvement 2017, vous trouverez ci-joint :

- La liste des postes à profil pour l'enseignement en post-bac,
- La liste des postes d'enseignants du second degré à contraintes particulières susceptibles d'être mis au mouvement 2017,
- Un dossier de candidature

I) Postes en enseignements post-bac

La liste des postes en enseignement post-bac sera transmise au ministère de l'éducation nationale pour diffusion dans le cadre du mouvement SIAM. Les candidats sont invités à participer exclusivement au mouvement spécifique SIAM en se conformant à la note de service ministérielle dès la parution au bulletin officiel.

II) Postes d'enseignants autres que post-bac

Sont concernés les personnels enseignants actuellement en poste en Polynésie française et les candidatures SIAT.

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé papier ci-annexé. Les candidats devront fournir un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et démontrant leur capacité à assurer l'enseignement dans la discipline du poste à contrainte particulière demandé.

Les dossiers de candidature, revêtus de l'avis du chef d'établissement, **doivent être transmis au plus tard le 9 décembre 2016** par courrier électronique à l'adresse suivante : mouvement.2017@education.pf en précisant en objet : « Mouvement 2017_NOM PRENOM_DISCIPLINE »


Nicole SANQUER-FAREATA
